



Paris, le 27 juillet 2010

JEAN-PIERRE SUEUR

SENATEUR
DU LOIRET

VICE-PRESIDENT
DE LA
COMMISSION
DES LOIS

ANCIEN
MINISTRE

Monsieur le Directeur,

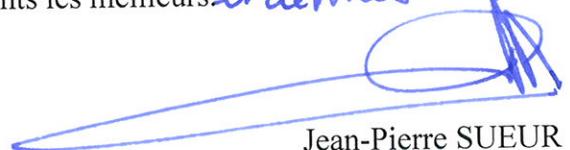
J'ai bien reçu votre courrier du 22 juillet 2010 par lequel vous me faisiez part de l'indignation et de la colère de l'Association des Paralysés de France et de l'ensemble des personnes qu'elle représente, suite à l'annonce de l'allongement d'une année du calendrier de revalorisation de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), et je vous en remercie.

Je partage pleinement votre position. Le règlement de la problématique des déficits ne doit en aucun cas s'opérer au détriment des personnes fragilisées et en situation de précarité.

C'est pour cette raison que j'ai écrit à M. François BAROUIN, Ministre du Budget, des comptes publics et de la réforme de l'État, afin d'appeler tout particulièrement son attention sur le nécessaire respect des engagements pris par rapport à la revalorisation de cette allocation.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé de sa réponse dès que je la recevrai.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs. *et de mes*



Jean-Pierre SUEUR

Monsieur Kristof COLLIOT
Directeur de la Délégation du Loiret
Association des Paralysés de France
11 rue Robert le Pieux
45000 ORLEANS